**CRITERE 1.6**

PROMOUVOIR LE RENDEZ-VOUS POST-PERMIS

Nous vous informons de l’existence de la

formation :

« Post-Permis »

Cette formation aura pour but notamment de

réduire la durée de la période probatoire à l’issue de l’obtention de votre permis B.

Pour tout renseignement merci de vous adresser

à l’accueil.

Nom Adresse – cp – ville

N° siret– N° d’agrément

Téléphone – Mai -l Site